

Traduction non-officielle de la Conférence de

**M. Pino Arlacchi,**

Secrétaire-Général adjoint et  
Directeur Exécutif de l'Office des Nations Unies  
pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime

Centre de Recherche sur les Menaces Criminelles Contemporaines  
Université Panthéon-Assas (Paris II)  
2 mars 2000

**“L’Action des Nations Unies :  
une réponse mondiale au crime organisé”**

Bonsoir,

J'aimerais remercier M. Raufier de m'avoir invité à parler ce soir. Une citation de ses récents travaux sera un excellent point de départ. Dans son ouvrage récemment publié dans la collection Que sais-je, coécrit avec Mme Quéré, le professeur Raufier a qualifié le crime organisé “d'affaire sérieuse”. Ne nous laissons pas tromper par la simplicité de ces mots. Le crime organisé est en effet un problème sérieux. C'est aussi une affaire de gros sous.

Des analystes essaient d'estimer le revenu annuel ou le chiffre d'affaires du crime organisé. J'hésiterais à utiliser un chiffre exact, mais on peut avancer sans danger qu'il est de l'ordre de plusieurs centaines de milliards de dollars américains. Il dépasse de loin le produit intérieur brut de la plupart des pays et rivalise avec celui de pays qui compte parmi les plus importantes puissances économiques. Aux coûts économiques du crime organisé, il faut ajouter ses coûts sociaux et politiques.

La plupart des observateurs sont d'accord sur le fait qu'aujourd'hui le crime organisé a un impact sur l'ensemble du monde. Ce qui n'est pas une surprise par ces temps de globalisation. Les nouvelles technologies combinées avec l'ouverture des frontières ont créé pour la première fois quelque chose de proche d'une économie globale. Des fonds peuvent aujourd'hui être transférés de l'autre côté de la planète par simple pression de bouton. Les gens et les marchandises se déplacent plus vite et plus loin avec de moins en moins d'obstacles. Les moyens de communication permettent aux individus de rester en contact les uns avec les autres, quel que soit l'endroit où ils se trouvent.

Le crime organisé a suivi ce mouvement vers la globalisation. Il en a aussi bénéficié. Si certaines formes d'activités criminelles - comme le trafic de stupéfiants par exemple - ont toujours eu une dimension internationale, elles ont su profiter de la tendance actuelle qui tend à la globalisation. En Europe de l'ouest les contrôles frontaliers ont totalement disparu entre certains pays. Ailleurs dans le monde, les barrières tarifaires tombent aussi, et le besoin d'inspection des biens en transit diminue. L'interception des stupéfiants illégaux devient alors de plus en plus problématique.

D'autres formes de criminalité organisées internationales/transnationales en ont bénéficié bien plus encore. Je ne citerai que trois exemples. Le blanchiment des produits issus du trafic de stupéfiants et d'autres activités illégales a été grandement aidé par l'avènement de l'électronique dans le secteur bancaire. La corruption peut maintenant encore plus facilement faire sortir des quantités énormes d'argent d'un pays. Le trafic d'êtres humains est devenu une véritable industrie, prenant avantage de la perméabilité des frontières.

Les vieilles solutions applicables au crime organisé ne suffisent plus. La nature de la réponse à ces problèmes doit maintenant être globale. De nouveaux moyens doivent être trouvés afin d'augmenter les capacités des pays en voie de développement et de ceux en transition à participer à une nouvelle réponse globale.

\*\*\*\*\*

Comme prééminente organisation globale, les Nations Unies se sont vues confier d'importantes responsabilités à cet égard. Aussi, j'aimerais examiner avec vous plusieurs formes de crime organisé et brièvement mentionner la réponse que les Nations Unies apportent à chacune d'entre elles.

Dans le domaine du trafic de stupéfiants, la communauté internationale a maintenant plusieurs décennies d'expérience et trois conventions internationales. La plus récente, celle de 1988, traite plus particulièrement du trafic de stupéfiants. Les éléments de bases de ce trafic sont connus de la plupart d'entre vous ; je ne vais donc pas m'attarder sur ce sujet. A un niveau global, les Nations Unies opèrent la machinerie réglementaire du commerce légal des stupéfiants. En même temps, nous gérons un programme annuel de 100 millions de dollars d'assistance qui a pour but d'aider les Etats membres à gérer tous les aspects du problème des stupéfiants : culture illégale, normes légales, trafic et abus des stupéfiants.

Nous pensons qu'il y a eu récemment un grand pas en avant : en 1998 une session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies admit que le succès contre l'abus de stupéfiants demandait une approche équilibrée à tous les aspects du problème. Cette prise de position a mis un terme à des décennies d'accusations réciproques entre pays producteurs et pays consommateurs. La nouvelle réalité des stupéfiants a enfin été reconnue. A titre d'exemple, les plus forts taux de consommation d'héroïne sont maintenant en Asie. D'un autre côté, la plus grande partie de la production de stimulants illégaux, qui pourraient être le prochain véritable problème dans le domaine de la drogue, a lieu dans les pays industrialisés. La production et la consommation sont maintenant des phénomènes globaux.

Le pas en avant que j'ai mentionné est le résultat de cette constatation. Pour la première fois, les gouvernements ont tous ensemble établi des objectifs concrets, avec des échéances, afin d'adresser tous les aspects du problème des stupéfiants. Ce qui n'inclut pas seulement les domaines traditionnels comme la prévention de l'abus lui-même et le travail avec les producteurs qui sont économiquement dépendants de ces cultures. L'Assemblée Générale a aussi mis en place des stratégies et des mesures pour améliorer la coopération judiciaire et la lutte contre le blanchiment de l'argent. Les progrès dans ces deux derniers domaines sont essentiels si l'on veut lutter efficacement contre les éléments du crime organisé qui contrôlent une grande partie du commerce illégal des stupéfiants.

\*\*

Une forme de criminalité transnationale, le blanchiment de l'argent, est étroitement liée à la drogue. Le trafic de stupéfiants est l'une des sources, mais pas la seule, de l'argent qui est blanchi de par le monde. La corruption est aussi une source croissante d'argent sujet au blanchiment. Le trafic de stupéfiants et la corruption impliquent de grandes sommes d'argent liquide, ou plus simplement des sommes trop importantes pour être utilisées sans attirer l'attention des autorités. L'objectif de base du blanchiment est donc de convertir ces fonds d'origines douteuses en capitaux légitimes.

Les méthodes de blanchiment de l'argent sont nombreuses, et les sommes en jeu sont énormes. Certains analystes déclarent que le trafic des stupéfiants à lui seul génère plusieurs centaines de milliards de dollars chaque année. La majeure partie de ce montant est générée au niveau du trafic en lui-même et doit d'une façon ou d'une autre être introduit dans les circuits financiers légitimes. La corruption contemporaine génère également des montants très impressionnants. Un simple cas apparu l'été dernier a impliqué jusqu'à 10 milliards de dollars dans des transferts de fonds de la Russie vers une banque New-Yorkaise, suspectés d'être des profits issus de la corruption. Cette somme est l'équivalent de trois pour cent du produit intérieur brut de la Russie.

Les récentes avancées technologiques ont simplifié les opérations de blanchiment de l'argent. Déjà en 1995, le gouvernement des Etats-Unis estimait que 300 millions de dollars étaient blanchis quotidiennement au moyen de transferts électroniques. Compte tenu des récentes avancées, ce chiffre a sans doute augmenté.

Il y a eu aussi une globalisation du phénomène. Les entrepreneurs criminels ont changé leurs habitudes de travail, passant de marchés régionaux disconnectés à un marché mondial mieux intégré. Le blanchiment de l'argent en a fait de même.

\*

L'Office des Nations Unies pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime a lancé, il y a plusieurs années son Programme Mondial de Lutte contre le Blanchiment de l'argent. Avec des ressources limitées, nous assistons les gouvernements par la rédaction de législations adéquates, par la formation de leurs fonctionnaires, en les sensibilisant et en les conseillant sur certains cas pratiques. Nous leur proposons aussi des mesures pour promouvoir l'assistance juridique entre pays affectés par le blanchiment de l'argent.

Une nouvelle initiative de l'OCDPD vise les centres financiers offshore. Inutile de vous rappeler qu'une grande partie de l'argent qui doit être blanchi tire un avantage certain de ces paradis financiers. Ces centres financiers offshore sont dispersés partout dans le monde, depuis Panama jusqu'au Liechtenstein en passant par Chypre, Dubaï, ou bien les îles Samoa. Tous, bien sûr, ne sont pas impliqués dans des activités illégales, mais malheureusement un bon nombre d'entre eux sont utilisés par des groupes criminels organisés.

L'approche habituelle a souvent été de simplement condamner les centres financiers offshore qui blanchissaient ou que l'on suspectait de blanchir de l'argent d'origine douteuse. Notre approche est plus active et va plus loin. Nous voulons inviter les centres financiers offshore à accepter des standards minimums. Pour ce faire, nous leur fournirons les conseils et l'assistance nécessaire. Sous les bons auspices des Nations Unies, nous croyons qu'un nombre significatif de centres financiers offshore participeront à notre initiative. Nous savons que cela prendra du temps avant d'obtenir des résultats, et que certains résisteront.

L'objectif à long terme pour la communauté internationale est la mise en place de mesures globales, reconnues par tous, concernant les mouvements financiers. Cette idée fait l'objet d'une certaine attention à la lumière de la globalisation de l'économie mondiale. Mais pour le moment la communauté internationale n'est pas arrivée au point où nous pourrions réussir à cet égard. L'existence de règlements ne fera pas de grandes différences s'il subsiste des juridictions qui ne les appliquent pas. Nous préférons plutôt une approche graduelle, et nous pensons que les Nations Unies sont bien placées pour l'entreprendre. La première grande réunion des juridictions offshore, sous l'égide des Nations Unies, aura lieu fin mars aux îles Cayman où nous comptons sur la présence d'environ 40 centres financiers offshore.

\*

Alors que les produits de la corruption à grande échelle entrent dans les circuits de blanchiment, il est tentant de supposer qu'à part cela, la corruption est un phénomène d'un niveau plus local. Ce n'est pas tout à fait le cas. Inutile de vous rappeler les tout récents scandales liés aux investissements étrangers ou ceux liés aux transactions commerciales "légitimes". Il s'agit de paiement de passe-droit ou de la recherche, moyennant finance, de privilèges. Même le Comité Olympique International a eu à faire face à un scandale lié à des problèmes de corruption.

Il y a une tendance dans de nombreux cas, tout particulièrement dans les pays en développement, à considérer la corruption comme une composante à part entière des "affaires". En effet, un sondage "planétaire" réalisé auprès de 30 000 personnes par la très respectée firme Gallup a mis en évidence que le niveau de perception de corruption des politiciens excédait 75%, allant même jusqu'à 90% en Amérique du sud et en extrême-Orient.

Une étude de Transparency Internationale au Bangladesh a mis en évidence que 63% des personnes impliquées dans des litiges juridiques avait soudoyé les magistrats ou les avocats de la partie adverse et que 89% des personnes interrogées pensaient que les magistrats étaient corrompus.

Des sondages ont montré que 75% des habitants du Venezuela considéraient le système judiciaire comme corrompu. Le nouveau président du Nigeria essaie de démanteler un réseau de corruption dont les ramifications s'étendent de par le monde et échappent à toute analyse rationnelle.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler que les pays industrialisés eux-mêmes ne sont pas plus immunisés contre la corruption. Je vous laisserai choisir à votre guise le ou les cas, passés ou d'actualité, dont l'action se situe en Europe. D'un autre côté, pourtant, le problème posé dans les pays en voie de développement est particulièrement préoccupant du fait que ces derniers sont souvent mal équipés pour prévenir la corruption et par conséquent très vulnérables.

Quand la corruption devient la norme - prenons le cas du Nigeria - l'économie ne fleurit plus. Les richesses sont concentrées entre les mains d'un petit nombre de personnes et ont tendance à quitter le pays. La corruption implique que des services qui devraient être gratuits ne sont en fait disponibles qu'à ceux qui peuvent se les payer. Les pauvres demeurent encore plus exclus et isolés au bas de la " chaîne alimentaire économique ".

Au travers d'études menées par le Fonds monétaire international, la Banque mondiale, et un nombre croissant d'autres chercheurs, il est possible d'affirmer statistiquement qu'un fort taux de corruption retarde le développement économique et réduit la compétitivité.

Des dangers particuliers sont présents lorsque des groupes criminels organisés commencent à prendre en charge des activités légitimes. Le phénomène n'est pas nouveau, mais le risque est particulièrement important en ce moment dans les états de l'ancienne Union soviétique et en Europe de l'Est. Les institutions de ces pays sont souvent trop faibles pour contrôler ces groupes. Comme mentionné plus haut, ces organisations ont une envergure internationale, blanchissant le plus souvent leur profit à l'autre bout de la terre.

Il y a eu ces dernières années un réveil de la part des instances d'aide au développement aux risques liés à la corruption pour les gouvernants et pour le développement en général. La Banque Mondiale, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ainsi que d'autres acteurs importants ont commencé à intervenir dans ce domaine. Le PNUD, par exemple, consacre un tiers de ses ressources à des programmes dont l'objectif est d'améliorer la qualité de l'administration publique. Il y a une nouvelle volonté politique d'agir à un niveau global. L'Assemblée Générale a ainsi adopté un Code de conduites des fonctionnaires ainsi qu'une Déclaration contre la corruption dans le cadre des transactions commerciales internationales.

Mais le plus encourageant est la décision qui a été prise il y a quelques semaines de se diriger vers l'adoption d'une convention mondiale contre la corruption. Une telle convention n'établira pas seulement des normes. Elle ouvrira aussi la porte à une plus grande coopération entre les gouvernements dans la lutte contre la corruption.

OCDPC a pour sa part lancé l'année passée un Programme mondial de lutte contre la corruption. En plus de surveiller et d'analyser le phénomène à un niveau mondial, le programme offre une assistance concrète aux gouvernements, propre à chaque situation. L'aide consiste à analyser le phénomène, à rédiger des législations et à établir ou renforcer des unités anti-corruption. Des conseils sont offerts sur les stratégies à adopter contre la corruption, qui doivent impliquer tous les éléments de la société. Cette coopération a déjà commencé avec 9 pays.

Parmi les cas les plus pernicious du crime organisé international est la forme moderne d'esclavage que nous appelons le "trafic des êtres humains". De récentes études ont estimé le nombre de personnes vivant dans des conditions d'esclavage ou de quasi-esclavage à 27 millions, soit presque la moitié de la population de la France. Plus du tiers de ces personnes sont victimes dans un contexte d'immigration extra-légale, souvent sur la base d'une dépendance financière à long terme.

Des groupes de criminels bien organisés profitent du fort désir d'émigrer de ces personnes, le plus souvent pour des raisons économiques. Le fossé entre les riches et les pauvres est bien plus visible qu'il ne l'a jamais été, avec pour corollaire l'espoir d'une vie meilleure ailleurs. Les récents changements politiques et sociaux ont produit un essor des migrations humaines en général, et les organisations criminelles y voient une opportunité de faire des affaires en organisant le transport et en cherchant des voies pour contourner les lois et les formalités, par la fourniture de faux papiers ou la corruption de fonctionnaires, par exemple. Les profits sont maximisés par la demande continue de paiements de la part des passeurs jusqu'à longtemps après l'arrivée dans le pays de destination, créant les conditions idéales de servitudes.

Quant aux jobs qui peuvent être proposés à ces migrants, il s'agit le plus souvent de travaux dégradants ou ingrats parfois illégaux.

Les hommes sont exploités pour des travaux dits, en anglais, des 3D ; dirty, difficult and dangerous. On peut citer les travaux de chantier, en usine, ou la pêche hauturière.

Selon l'Organisation Internationale du Travail, près de deux cent mille travailleurs-enfants sont entrés en Thaïlande ces trois dernières années. Soixante-dix pour-cent étaient des garçons destinés à être employés comme mendiants ou à racoler dans les rues.

L'Organisation Internationale des Migrations a signalé que 500000 femmes étaient entrées illégalement dans l'Union Européenne en 1995. En fait, les femmes représentent aujourd'hui la moitié de la population des migrants internationaux.

L'industrie du sexe à échelle mondiale offre des débouchés importants pour les trafiquants. Une jeune cambodgienne de 15 ans est "louée" pour trois mois pour la modique somme de 200 dollars. Les estimations du nombre d'enfants utilisés pour le marché du sexe en Asie sont les suivantes : 300 000 en Inde, 200 000 en Thaïlande, 100 000 aux Philippines, et 40 000 au Viêt-nam.

En Italie, une prostituée Nigériane doit rendre 40 000 dollars à son passeur. Il lui faut quatre années pour payer sa dette et recouvrer sa liberté.

Les cas de trafic de femmes et d'enfants en Allemagne à des fins d'exploitation sexuelle ont augmenté de 760 pour-cent entre 1991 et 1997. Cela ne concerne, hélas, que les cas qui ont pu être recensés. La police allemande a déclaré qu'une prostituée originaire de Russie gagnait environ 7500 dollars par mois. 7000, dont sont pris par le tenancier du bordel, et le reste étant dépensé pour le loyer, la nourriture, et les vêtements. Le montant moyen épargné est de l'ordre de 12 dollars. Cela ne représente pas vraiment la vie dont ces femmes rêvaient en quittant la Russie.

Quelque 30 000 albanaises, dont beaucoup de mineurs, sont prostituées en Europe. Souvent elles ont été kidnappées et violées puis forcées à se prostituer. On rapporte que certaines auraient été vendues par leurs propres familles aux trafiquants pour des sommes proches de 1000 dollars.

Les preuves empiriques de ce trafic sont évidentes et font souvent l'objet de véritables tragédies humaines. Au-delà de l'esclavage lui-même il ne faut pas oublier les cas de naufrages et ces nombreux morts par suffocation dans des remorques de camions ou des containers.

Nous progressons dans la compréhension des mécanismes de ce trafic international. En général, les trafiquants s'appuient sur ce que l'on pourrait appeler des structures horizontales, utilisant des réseaux bien établis pour chaque segment du travail. Les individus ou groupes criminels spécifiques sont souvent spécialisés dans un seul aspect du trafic, comme le recrutement, le transport, la corruption ou l'extorsion.

Cela rend, bien évidemment, plus difficile la tâche de démêler les réseaux mis en cause dans un cas donné. De plus amples recherches sont nécessaires pour approfondir notre compréhension de ce phénomène. Une réponse efficace demandera aussi un engagement politique fort. Dans de nombreux pays, il n'existe même pas de lois traitant du trafic des êtres humains. Et même dans les pays qui ont une législation, les lourdes peines en cas de condamnation sont rares. La coopération entre les pays est loin d'être une pratique commune. Dans ces conditions il n'est pas surprenant que les organisations criminelles finissent par être plus attirées par le trafic d'êtres humains que par celui des stupéfiants.

Cette fois encore la réalité du problème est globale. La réponse recherchée doit l'être aussi, et les Nations Unies offre de ce point de vue de nombreux avantages. Le trafic des êtres humains viole les droits élémentaires de l'homme. Dans ce contexte, la Commission des Nations Unies pour les Droits de l'Homme offre un forum pour les débats politiques et les mesures pratiques.

Nous prenons aussi part à la lutte au sein de l'OCDPC, au travers d'un Programme mondial contre le trafic d'êtres humains. Nous concentrons nos efforts sur l'implication dans ce trafic des groupes criminels organisés, un aspect du phénomène qui n'est pas encore complètement connu et compris. La cible générale de notre initiative est le développement de réponses judiciaires appropriées. Le programme s'appuie à la fois sur des recherches et sur des opérations de coopération technique.

Une assistance sera fournie tout spécialement aux pays d'origines et de transits du trafic, en vue d'améliorer leur capacité à poursuivre et démanteler les réseaux de trafiquants. Les meilleures pratiques de lutte seront identifiées et des projets pilotes seront mis en place dans un certain nombre de pays sélectionnés. En 2002 ce projet atteindra son point culminant avec l'adoption d'un plan d'action contre le trafic d'humains.

Il y a d'autres résultats encourageants. Une Convention internationale contre le crime transnational organisé est sur le point d'être adoptée. L'un des protocoles de celle-ci sera dédié au trafic des migrants et à la protection des victimes. Un autre protocole ciblera plus particulièrement les femmes et les enfants.

Avant de conclure, j'aimerais dire quelques mots à propos de la nouvelle Convention. Cela fait tout juste un an que l'Assemblée générale a décidé d'établir ce nouvel instrument. Bien que qu'il y ait encore quelques points de discussion, le travail des comités ad hoc pour la préparation du texte a été caractérisé par un fort esprit de consensus. Nous espérons pouvoir finaliser sa rédaction en automne et procéder à la signature du texte avant la fin de l'année, à Palerme. Pour ceux d'entre vous qui connaissent les complexités dans la rédaction de conventions, il faut reconnaître que le travail sur celle-ci a été impressionnant.

La convention nous fournira les armes nécessaires afin d'encourager une coopération internationale contre le crime organisé, permettant à tous les pays qui l'auront ratifiée de bénéficier d'instruments tels que la confiscation des avoirs d'origines criminelles et les programmes de protection des témoins et d'avoir recours à une coopération judiciaire améliorée. En plus des deux protocoles ci-dessus mentionnés, il en existe aussi un tout spécialement dédié au trafic des armes à feu.

La conviction des gouvernements que cette Convention est nécessaire nous donne de l'espoir pour l'avenir. Les réponses efficaces contre le crime organisé existent, et je suis convaincu que beaucoup d'entre elles devront être globales.

Pour notre part, l'Office des Nations Unies pour le Contrôle des Drogues et la Prévention du Crime n'est pas une grande organisation par sa taille, mais il a des objectifs réalistes et bien définis qui sont mis à disposition à la communauté des nations.

\*\*\*

En conclusion, je ne peux résister à la tentation de revenir sur mon commentaire d'introduction : le fait que le crime organisé produise des revenus de l'ordre de centaines de milliards de dollars par an. Le budget annuel de notre Centre pour la prévention internationale du crime était l'an passé de 3 millions de dollars. Ma mission en qualité de Directeur exécutif est de redresser ce déséquilibre suffisamment pour nous permettre de réaliser les objectifs qui nous ont été confiés.

Je vous remercie pour votre attention.

---

Note : Traduction non-officielle